

## Communiqué de presse

### **Berchem-Sainte-Agathe: commune poids lourds interdits!**

Le Conseil communal de Berchem-Sainte-Agathe du 29 juin 2006 en avait fait une réalité et la pose des panneaux de signalisation sur les voiries communales avait suivi dans la foulée.

Toutefois, la Région de Bruxelles-Capitale (via l'AED) devait encore effectuer la pose des panneaux sur les voiries régionales pour que la mesure devienne d'application... c'est (enfin) chose faite depuis quelques semaines.

La commune de Berchem-Sainte-Agathe est désormais officiellement une commune dont « le stationnement sur l'ensemble du territoire est réservé aux véhicules dont la masse maximale autorisée est inférieure à 3,5 tonnes ».

#### **Sauf sur une zone de parking pour poids lourds avec vidéo-surveillance**

Ce même conseil du 29 juin 2006 avait également instauré une zone de stationnement qui bénéficie d'une vidéosurveillance réservé aux poids lourds le long de l'avenue du Hunderenveld (à hauteur des infrastructures du complexe sportif).

#### **Campagne de sensibilisation**

La police et plus particulièrement le service trafic de la zone de police de Bruxelles-Ouest organise dès à présent et pendant plusieurs semaines une campagne de sensibilisation et d'avertissement auprès des camionneurs qui ne respecteraient pas cette interdiction de stationner.

Infos: Relations Publiques - 02/464.04.89